



**EXTRAIT N°48/2024 DU PROCES-VERBAL DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

PREFECTURE DE LA MARTINIQUE
REÇUE LE

SEANCE DU 24 JUIN 2024

27 JUIN 2024

Contrôle de Légalité

Date de la convocation :
Le 17 juin 2024

Nombre de conseillers municipaux
En exercice 33

En début de séance :

Présents	24
Procurations	4
Absents	5
Excusés	0

En cours de Séance :

Présents	24
Procurations	4
Absents	5
Excusés	1

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre du mois de juin, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle des délibérations de la mairie de Saint-Joseph sur convocation, sous la présidence du Maire, M. MONPLAISIR Yan

PRESENTS :

Adjoints : M. ADELE Claude, Mme MIEVILLY Eliane Mme DUBO Corinne, M. CRETINOIR Joël, Mme CATHERINE Marie-Lyne, Mme LAMIN Marie-Josée, Mme LEGIEL Eliane.

Conseillers municipaux : Mme CAVALIER-DOURE Sandrine, M. PALIX Pierre, Mme MARLIACY Danielle, Mme DUCADOS Anne-Caroline, M. BERNABE Cédric, M. FERDINAND Thierry, Mme BEAUJOLAIS Marie-José, Mme MENCE Marielle, Mme CARIN Jocelyne, M. ROSELET Jean-Christophe, M. DELPHIN Laurent M. SAINT-HONORE Laurent, M. ATHANASE Rémy, M. MARLET Camille, Mme OSTALIE MORVILLIER Marie Clémence, M. MARLET Daniel

ABSENTS EXCUSES : M. NAPOLY Raymond (procuration à M. ADELE Claude), Mme RIERNY Sandrine (procuration à Mme DUBO Corinne), M. THELESTE Johan (procuration à Mme Anne-Caroline DUCADOS), Mme FRANCOIS Francine, (procuration à M. ATHANASE Rémy).

ABSENTS NON EXCUSES : M. CACLIN Laurent, M. ARETO Joseph, M. ADELAIDE Michel, M. CIDOLIT Bertrand, Mme CARDOU Josiane

ASSISTANTS M. Pascal QUIONQUION (DGS), Mme Rose-Aimée DOUARVILLE-BLAISE (Assistante DGS), Mme Valentine CILPA (DGSA1) M. Steeve SAINT-ELIE (DGSA2), M. Victor VELAYE (Dirfin),

Le quorum étant atteint, le président déclare la séance ouverte à seize heures et cinquante-cinq minutes et procède à la désignation du secrétaire de séance, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mme CATHERINE Marie-Lyne pressentie, déclare accepter la fonction de secrétaire de séance qui lui est proposée.

ACQUISITION FONCIERE DE TERRAIN CADASTRE A179 DANS L'ILLOT DE RESTRUCTURATION DU CENTRE ADMINISTRATIF

Le Maire expose :

Dans la continuité de son programme de restructuration du centre bourg pour la construction notamment de son centre administratif, l'édilité doit assurer sa maîtrise foncière vis-à-vis du quadrilatère avoisinant, respectivement : la Rue de la République, la Rue Eugène MAILLARD, la gare routière et la Rue Vincent ALLEGRE. Pour ce faire, elle a entrepris l'acquisition de la parcelle cadastrée A179.

Celle-ci correspond à un terrain bâti d'une surface de 80m² sur lequel repose une construction en dur datant de 1952. Le bien est situé à l'angle de la Rue de la République et de la Rue Eugène MAILLARD.

La Ville a retenu le prix de vente proposé par le propriétaire du bien, Mr Roland BRULU, appuyé par le Cabinet notarial SCP Victor et Nicole NIMAR auquel s'ajoute les dix pour cent de frais pour actes notariés. Le plan de financement prévisionnel de cet investissement se présente comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL en € (HT)				
	Dépenses	Financeurs	Recettes	%
-Acquisition parcelle A179	135.000,00	CACEM - Fonds de concours	74 250,00	50%
		VILLE - <i>Autofinancement</i>	74 250,00	50%
TOTAL	148.500,00		TOTAL	148.500,00
				100%

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DECIDE, à l'unanimité

D'APPROUVER le plan de financement proposé,
DE DONNER mandat au Maire pour signer tout document nécessaire à la
réalisation de cette opération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Saint-Joseph, le 24 juin 2024

Certifié exécutoire compte
tenu de la transmission
en préfecture le

